

**Direction de la Voirie  
et des Déplacements**  
Service des canaux

**VIGILANCE  
PARTICULIÈRE**



## **AVIS À LA BATELLERIE n° 2026 - 128**

CANAL SAINT-DENIS

Paris, le 15 octobre 2026

**Inspection d'ouvrages d'art**

**Sous face du pont de la Briche (P.K 6.600)**

**Le mercredi 28 octobre 2026 de 13h00 à 18h00**

Les travaux requièrent l'utilisation d'une nacelle. Afin de maintenir la navigation, celle-ci sera retirée lors du passage des bateaux, permettant de dégager la passe navigable.

Les usagers sont invités à :

- redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R.4241-15 du R.G.P.) ;
- réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- respecter la signalisation mise en place (éviter les remous) ;
- à rester en veille VHF sur le canal 20 ;
- se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

**Marie-Pierre PADOVANI**



**La responsable du service des canaux**

**Date limite d'affichage : 29 octobre 2026**

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à [patricia.rodrigues@paris.fr](mailto:patricia.rodrigues@paris.fr).